

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 155

présenté par

M. Roussel, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,  
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq,  
M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Sansu, M. Tellier, M. William et  
M. Wulfranc

-----

**ARTICLE 2**

À la fin de la seconde phrase, supprimer les mots :

« , en fixant l'objectif de porter l'effort national de défense à hauteur de 2 % du produit intérieur brut (PIB) entre 2025 et 2027 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le groupe GDR est par principe contre les objectifs en chiffres relatifs au niveau du produit intérieur brut (PIB), puisqu'ils ne signifient rien dans la mesure où ils sont amenés à varier, par définition, en même temps que le PIB. Cela crée une limitation des marges de politiques budgétaires contre laquelle nous sommes. Deuxièmement, la pensée économique promue par le groupe GDR consiste dans le soutien aux politiques contracycliques, plutôt que dans la promotion de politiques budgétaires procycliques, qui sont profondément dangereuses pour la stabilité macroéconomique. Troisièmement, la question des chiffres proposés par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 2 % en l'espèce, ne semble pas reposer sur des explications scientifiques, rationnelles ou simplement explicitées. Pourquoi 2 % ? Pourquoi pas 1 % ou 3 % ? Enfin, s'agissant spécifiquement du chiffre promu par l'OTAN, nous pensons que 2 % du PIB dédié aux dépenses militaires va amener à dépenser des sommes colossales déconnectées des besoins réels des armées. Peut-être ont-elles besoin de moins, mais mieux ?